

Maltraitée par son maître, Lara reste en famille d'accueil

La chienne de race rottweiler a vécu seule, plus de deux mois, dans un garage dépourvu de lumière et d'aération. Le tribunal de police a retiré la garde de l'animal à son propriétaire

Lara, chienne rottweiler, ne retrouvera pas son maître. Ni le box dans lequel ce dernier la laissait croupir des heures entières, sans aération, sans lumière, sans présence humaine. Le président du tribunal de police en a décidé ainsi, hier, en audience publique. «Une stricte application du droit», estime avec satisfaction l'avocate de l'ASA 06. L'association Au Service des Animaux, dont le siège social est à Colomars, a donc obtenu, comme elle le demandait devant la justice, la conservation de la garde de la chienne, maltraitée durant plusieurs semaines. Car laisser un animal enfermé dans un box de garage pour voiture, insalubre et encombré, c'est de la maltraitance. D'autant plus incompréhensible et inacceptable que le propriétaire de l'animal, un jeune homme habitant Nice, déclare être maître-

chien! Le 16 février dernier, l'ASA 06 est requise par la police nationale pour récupérer Lara, chienne de catégorie 2, née en janvier 2015. Elle vit dans un box de la rue de France. «Ce sont les voisins qui ont alerté les services de police», explique l'avocate dans ses conclusions, car la chienne est enfermée toute la journée dans le noir depuis plus de deux mois et aboie sans cesse.»

Multiplés carences

Extraite du box, elle est réconfortée par les amis des bêtes, auscultée par plusieurs vétérinaires, évaluée par le dirigeant d'une société cynophile de sécurité. Bilan peu glorieux: atrophie musculaire, otite, inaptitude à effectuer un travail de gardiennage, attitude très craintive. Lara est placée dans une famille d'accueil, où, depuis, son état physique et psychique s'améliore len-



Depuis qu'elle vit en famille d'accueil sous le contrôle de l'ASA 06, Lara a repris du muscle, de l'assurance et goût à l'existence.

(DR)

tement, où elle fait de l'exercice approprié et apprend à s'habituer aux bruits quotidiens. Se connecter à une vie digne au sein «d'une famille où elle est heureuse», plaide l'avocate de l'ASA. «Un chien n'est pas une valise avec une poignée», fait remarquer le président au prévenu. Lequel tente de se défendre à la barre: «C'était juste temporaire... J'attendais un CDI...» Ses deux avocats volent à son secours: «Ce Monsieur est malheureux et regrette les faits, d'autant plus que sa nouvelle situation n'a plus rien à voir avec la précédente... C'était une situation d'urgence. Il n'avait pas d'autre choix, à ce moment précis de son existence, que de mettre l'animal dans un local... La détention n'était pas permanente, le chien sortait faire ses besoins. À présent, il a retrouvé un emploi et occupe un domicile avec un jardin de 25 m² avec abri.

Il a mis en place les moyens d'accueillir son chien qui lui manque...»

Vivants et sensibles

Mais le président du tribunal ne va pas dans le sens de la défense. Après une heure de discussion, le verdict tombe: 200 euros d'amende pour le prévenu, maintien du chien à l'association ASA 06, plus 250 euros pour les frais de justice. En revanche, l'ASA n'a pas obtenu du juge d'infliger au prévenu l'interdiction de détenir un animal durant dix ans. Mais il saura peut-être, et on le lui souhaite, se souvenir de la récente modification du Code civil qui reconnaît dans son article 515-14 que «les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité...»

CHRISTINE RINAUDO
crinaudo@nicematin.fr

GRAND LANCEMENT LES 22 ET 23 SEPTEMBRE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À NICE !
VOTRE NOUVELLE RÉSIDENCE CARRÉ VAUBAN



LE TRAMWAY AU PIED DE VOTRE RÉSIDENCE

Adresse : Angle rues Avigdor et François Mitterrand - 06300 Nice

ADIM
Développement
immobilier
CÔTE-D'AZUR

icade-immobilier.com
04 13 13 01 34



RÉSIDENCE
CARRÉ
VAUBAN

Du 2 au 5 pièces avec vue sur un jardin en cœur d'îlot depuis votre balcon ou terrasse.

Votre 2 pièces

à partir de

199 000 €*

(hors stationnement)

+

FRAIS DE NOTAIRE
OFFERTS ⁽¹⁾

Inscrivez-vous dès à présent sur
icade-immobilier.fr pour participer
à nos ventes privées.

* Appartement C31 : 199 000 € hors stationnement, 2 pièces de 37, 10 m² + 7, 50 m² de terrasse, 3^{ème} étage, valable selon le stock disponible au 05/09/2018. (1) Frais de notaire offerts pour toutes réservations signées du 20 au 23 septembre 2018 inclus selon stocks disponibles au 05/09/2018. Ces offres sont susceptibles de modifications à tout moment sans informations préalables et de la signature de l'acte authentique dans les délais prévus au contrat préliminaire. Architecte : In Situ. Illustration non contractuelle, à caractère d'ambiance. Icade Promotion - Immeuble Open - 27, rue Camille Desmoulins - CS 10166 - 92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - SASU au capital de 29 683 456 euros - RCS Nanterre 784 606 576 - N° Orias 13003036 - IOBSP Mandataire Non Exclusif - Carte T CPI 7501 2016 000 016 385 délivrée par la CCI de Paris - Ramel Communication - 13299